IFRTS Corse
Institut Corse de Formation et Recherche en Travail Social, Médico-Social et Sanitaire

Le bilan de compétences

Public

Le bilan de compétence s'adresse à toute personne active, notamment :

- Les salariés du secteur privé ;
- Les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi ;
- Les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés.

Contenu

Conformément à l'article R.6313-4 le bilan de compétences comprend cinq phases

Phase	Objectifs
Phase d'information (30 mn)	• Présentation et explication de la méthodologie • Explication de la partie administrative • Présentation de l'association • Présentation du chargé de bilan • Réponse aux questions
Phase préliminaire (2 heures)	• Analyse de la demande • Définition des objectifs • Engagement et contractualisation
Phase d'investigation / confrontation (18 heures)	• Analyse du parcours personnel et professionnel • Analyse des motivations au changement • Inventaire des compétences professionnelles et extra-professionnelles • Connaissance de l'environnement, des filières métiers et des formations • Etude des pistes envisagées et enquêtes-métier • Réflexion sur la stratégie de recherche d'emploi à mettre en œuvre
Phase de conclusion (4 heures)	• Analyse du parcours personnel et professionnel • Analyse des motivations au changement • Inventaire des compétences professionnelles et extra-professionnelles • Connaissance de l'environnement, des filières métiers et des formations • Etude des pistes envisagées et enquêtes-métier • Réflexion sur la stratégie de recherche d'emploi à mettre en œuvre
Suivi	Co-évaluation de la mise en œuvre du projet, à 3 mois et à 6 mois

Moyens

Alternance entre entretiens individuels et séances de travail avec passation de tests spécifiques, questionnaires, enquêtes sur le terrain, travail documentaire...)

Déroulement

Une démarche progressive et rigoureuse qui se déroule sur plusieurs semaines (de 1 à 3 mois maximum) afin de favoriser réflexion et maturation.

Financement

- Avec votre Compte Personnel de Formation (possibilité d'abondement de Pôle Emploi) ;
- Si vous êtes en emploi, avec le Plan de développement des compétences de l'entreprise ;
- Si vous êtes en arrêt maladie, avec un financement de la Sécurité Sociale

IFRTS Corse
Institut Corse de Formation et Recherche
en Travail Social, Médico-Social et Sanitaire

Calendrier prévisionnel

Jour	Date	Heure	Contenu des séance (à ajuster en fonction des objectifs co-construits)
			Analyse de la situation, des attentes, repérage des contraintes, définition des axes de travail et des moyens
			Analyse des motivations, valeurs, intérêts, des points d'appui du repositionnement professionnel
			Identification des compétences issues des expériences professionnelles et extra-professionnelles
			Évaluation des potentiels et aptitudes
			Repérage de pistes professionnelles, préparation de l'exploration, recherches d'informations (documentaires et auprès de professionnels)
			Analyse des informations recueillies, mise en lien, identification des besoins (formation...)
			Formalisation de la prise de décision, préparation du plan d'actions, conclusion, synthèse

Contactez-nous

IFRTS Bastia
Couvent Capanelle
Route de Ville
20200 BASTIA

Tél. : 04.95.54.10.23
Fax : 04.95.54.02.11
E-mail : contact@ifrtscorse.eu

IFRTS Ajaccio
Rue Louis Nyer
Immeuble Le Pélican
Bâtiment A
20000 Ajaccio

Tél. : 04 95 25 04 73
Fax : 04.95.54.02.11
E-mail : contact@ifrtscorse.eu

Référent handicap :
référent.handicap@ifrtscorse.eu
Ajaccio : 04.95.25.04.73
Bastia : 04.95.54.10.23